

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2008057

Signataire : EG/ED

OBJET :Avenant n° 1 au marché relatif au déménagement, transfert et mise en garde meuble de mobilier, matériel et documents pour les services municipaux et les établissements scolaires 2008-2009

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur procédure adaptée du 24 avril 2008, passé avec la société BAILLY

Vu le projet d'avenant n°1

Vu l'article 20 du Code des Marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 avec la société BAILLY relatif au marché de déménagement, transfert et mise en garde meuble de mobilier, matériel et documents pour les services municipaux et les établissements scolaires 2008-2009.

Cet avenant a pour effet d'augmenter le seuil maximum initial du marché en le portant de 100 000, 00 € TTC à 107 500, 00 € TTC faisant ressortir ainsi une plus-value de 7 500, 00 € TTC, soit une augmentation de 7,5%.

Le Maire